

# LES CÉRÉALES : UNE CHANCE POUR L'EUROPE

élections européennes  
**NOS PROPOSITIONS**



## DEUX ENJEUX STRATÉGIQUES

### 1. LE RÉÉQUILIBRAGE DES PILIERS COMPÉTITIVITÉ ET DURABILITÉ DU GREEN DEAL :

A la suite des élections européennes de 2019, la Commission européenne présidée par Ursula Von der Leyen, a porté un agenda de réforme très orienté sur les enjeux environnementaux au détriment des enjeux de compétitivité, qui s'est notamment traduit par le Green Deal, dont la stratégie Farm To Fork, risquant d'entraîner à terme une forte décroissance de la production agricole.

Depuis lors, le contexte a profondément changé en raison de la crise sanitaire du Covid-19 et du déclenchement de la guerre en Ukraine, qui ont remis l'impératif de souveraineté alimentaire au cœur des réflexions européennes.

Les institutions européennes ont commencé à prendre acte de ce nouveau contexte avec des signaux forts :

- Mise en œuvre du programme "NextGenerationEU", instrument de relance de plus de 800 milliards d'euros
- Annonce par la Présidente de la Commission d'un dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture dans l'UE en septembre 2023)

Mais il est désormais capital de passer aux actes en rééquilibrant les piliers compétitivité et durabilité du Green Deal afin de crédibiliser le concept européen "d'autonomie stratégique ouverte". C'est indispensable pour l'AGPB qui porte l'ambition de concilier "produire plus" et "produire mieux".

A la suite de la mobilisation agricole en Europe, la Commission européenne a proposé **un agenda de simplification : celui-ci doit être mis en œuvre concrètement, dans les meilleurs délais possibles et aboutir à des mesures favorables à l'agriculture et aux agriculteurs.**





## 2. L'ÉVOLUTION DE LA RELATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET L'UKRAINE, CAR LA GUERRE EN UKRAINE POSE DES DÉFIS MAJEURS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

### POUR AUJOURD'HUI

Tout en réaffirmant la solidarité avec le peuple et les agriculteurs ukrainiens, nous devons faire face au risque de déstabilisation du marché intérieur.

Avec l'accord temporaire de libre-échange conclu avec l'Ukraine et la réorientation des flux dits « mer noire » vers l'Union européenne, les perturbations de marchés agricoles européens, et notamment des céréales, sont flagrantes.

Les différences de compétitivité, de modes de production et d'échelle de l'agriculture ukrainienne doivent être correctement analysées pour assurer une gestion adaptée des marchés agricoles.

### POUR DEMAIN

La future relation entre l'Union européenne et l'Ukraine doit être anticipée. En effet, l'Ukraine a été acceptée comme candidate à l'entrée dans l'Union européenne et bénéficiera de financements européens de pré-adhésion (sous réserve de convergence sur les fondamentaux de l'acquis communautaire).

La relation future se prépare aujourd'hui et l'agriculture y aura une place majeure. Plusieurs scénarios sont possibles, mais l'agriculture ne saurait être traitée comme une variable d'ajustement, compte tenu de la puissance agricole ukrainienne, notamment dans le secteur céréalier. Pour l'AGPB, la relation future doit être une opportunité et une source de création de valeur, tant pour les agriculteurs ukrainiens que pour les agriculteurs français.





## QUATRE AXES DE PROPOSITIONS

### 1. RÉINTERROGER LES PROPOSITIONS LÉGISLATIVES DU GREEN DEAL, AFIN DE GARANTIR LE MAINTIEN DES MOYENS DE PRODUCTION.

- Assurer le maintien des moyens de production agricoles (phytos, sols, engrais, eau). Si la lutte contre le changement climatique reste une priorité, maintenir la production dans l'Union européenne est aussi une nécessité. C'est vrai pour la production alimentaire, mais aussi pour la production d'énergies d'origine agricole et de biomatériaux qui contribuent à décarboner les autres secteurs de l'économie : la planification écologique lancée en France montre que l'agriculture est aussi une partie importante de la solution grâce à la captation du CO2 par la photosynthèse pour l'élaboration de biomasse.
- Repenser la proposition du règlement SUR (sustainable use of plant protection products regulation) qui n'a pas été votée, après des débats houleux au sein du Parlement européen. La proposition de la Commission européenne doit être redéfinie sur la base d'études d'impacts cohérentes et globales sur le court, moyen et long terme, mesurant pleinement les effets sur l'agriculture européenne.
- Stabiliser les réglementations européennes, et arrêter toute surtransposition franco-françaises, afin de garantir une équité concurrentielle avec les voisins européens (level playing field).

### 2. ACCÉLÉRER LES INITIATIVES EUROPÉENNES PERMETTANT DÉVELOPPER LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE

- Favoriser, au sein des programmes européens, le développement des leviers de la "troisième révolution agricole" permettant d'optimiser les pratiques agricoles et de réussir les transitions : numérique (Outils d'Aide à la Décision), robotique et génétique.
- Accélérer la mise en œuvre des règlements permettant l'innovation variétale (NBT/NGT), pour développer des solutions qui répondent au double enjeu du réchauffement climatique et des nécessaires transitions : résistance des cultures au stress hydrique et/ou résistance aux bioagresseurs.
- Accélérer le déploiement des instruments valorisant les pratiques agricoles qui permettent de réduire les émissions, stocker du carbone et substituer de la biomasse au carbone fossile
- Soutenir le développement de la bioéconomie et des biocarburants, sans opposer les débouchés alimentaires et non-alimentaires, car l'objectif est de valoriser toute la biomasse.
- Développer l'accès à des modes de fertilisation respectueux de l'environnement avec une empreinte carbone limitée, mais aussi financièrement abordables pour favoriser la compétitivité de l'Agriculture. Pour cela, il faut en même temps consolider et renforcer la production européenne par une industrie qui innove dans la décarbonation et réponde aux besoins des agriculteurs, mais aussi via des importations de matières fertilisantes puisque l'Union européenne ne peut être autosuffisante par manque de ressources naturelles. A ce titre, la mise en œuvre concrète du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) devra faire l'objet d'une vigilance particulière.



### 3. REDONNER À LA PAC TOUTE SA PLACE COMME POLITIQUE EUROPÉENNE STRATÉGIQUE

- Redonner à la PAC son rôle de politique globale et cohérente pour les agriculteurs, au lieu de multiplier les normes s'imposant aux agriculteurs en dehors de la PAC : en particulier, les règles relatives à la taxonomie financière devraient reprendre les BCAE au lieu d'inventer de nouvelles contraintes.
- Renforcer le budget de la PAC à la hauteur des ambitions européennes, en prenant en compte l'inflation pour maintenir le revenu des agriculteurs.
- Recentrer la PAC sur les enjeux agricoles et moins sur les normes. Le cadre de performance de la PAC devrait être simplifiée pour guider les politiques agricoles européennes et nationales dans un objectif de multi-performance de l'agriculture. La PAC doit favoriser la multi performance économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles, mais aussi soutenir les filières structurées.

### 4. PRENDRE EN COMPTE LES CONSÉQUENCES DU NOUVEAU CONTEXTE GÉOPOLITIQUE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

- Défendre l'agriculture dans le cadre des accords commerciaux internationaux : la souveraineté alimentaire n'est pas l'autarcie et il faut veiller à ce que les règles du jeu du commerce international permettent de valoriser la contribution des productions agricoles françaises et européennes à la stabilité mondiale, tout particulièrement en ce qui concerne les filières céréalières exportatrices.
- Assumer notre responsabilité dans cette sécurité alimentaire mondiale en se donnant les moyens de répondre au cahier des charges des acheteurs internationaux. Les spécificités des différentes filières doivent être prises en compte dans le dialogue commercial international. Les céréaliers français et européens apportent des garanties de qualité et de stabilité, qui sont aussi des éléments de confiance à maintenir.
- Soutenir les exportations de céréales par une diplomatie économique efficace, notamment en assurant des relations bilatérales mutuellement positives, aussi bien au niveau français que dans le cadre européen face aux pratiques commerciales déstabilisatrices de la Russie. Des outils de garantie financière, notamment sur les assurances et crédits exports, doivent être renforcés au niveau français et européen.

**Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales**

23-25 avenue de Neuilly - 75116 Paris  
01 44 31 10 00  
contact@agpb.fr

[www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)

#AGPB  

